

CIRCULAIRE N° 19 - 2004/2005

Objet : Organisation de la saison 2004 - 2005

- **Sélections et finales nationales**
- **Circuits FIS hommes et dames**
- **Critères de « sélectionnabilité » pour la saison 2005 - 2006**
- **Cartes de remontées mécaniques gratuites**
- **Equipements ; quelques règles à observer**
- **Inscription des coureurs au fichier de la FFS**

<b>Organisation des sélections et des finales nationales</b>
--------------------------------------------------------------

**Critérium National des benjamins : 14 au 16 mars 2005 à Serre Chevalier**

Super-géant, géant et slalom - quotas : 6 garçons et 6 filles

- **Sélection le : 9 mars 2005 à Gérardmer**, une épreuve de super-géant, une manche de géant et une manche de slalom seront organisées. On prendra le premier du G, du SG, et du SL, puis le deuxième du G, du SG et du SL. Et ainsi de suite jusqu'aux 5 premiers garçons et les 5 premières filles. La commission de sélection disposera des places restantes. Si l'enneigement ne permet pas d'organiser sur le Massif des Vosges, un déplacement dans les Alpes est prévu.

**Etapas sélectives pour les Championnats de France minimes :**

**1<sup>ère</sup> étape à Pra-loup et au Sauze 2 au 4 février 2005**

Super-géant, géant et slalom - quotas : 6 garçons et 5 filles

- **Sélection le : 26 janvier 2005 à Ventron**, une épreuve de super-géant, une manche de géant et une manche de slalom seront organisées. On prendra le premier du G, du SG et du SL, puis le deuxième du G, du SG et du SL. Et ainsi de suite jusqu'aux 5 premiers garçons et les 4 premières filles. La commission de sélection disposera des places restantes. Si l'enneigement ne permet pas d'organiser sur le Massif des Vosges, un déplacement dans les Alpes est prévu. L'ordre de départ lors des étapes se fera à la mêlée.

**2<sup>ème</sup> étape à Châtel du 10 au 12 mars 2005**

Super-géant, géant et slalom - quotas : 6 garçons et 5 filles

- **Sélection le : 2 mars au Markstein**, idem première étape. Les athlètes ayant marqué des points lors de la première étape seront qualifiés d'office. La commission de sélection disposera également d'une place garçon et fille

## Finale des Championnats de France minimes :

à Flaine et au Carroz du 14 au 17 avril 2005

- Pour accéder à la finale des Championnats ; tous les coureurs ayant marqué au moins un point seront qualifiés pour la finale. Le Comité disposera d'une place supplémentaire, la commission de sélection qualifiera l'athlète qui aura le plus de chance de bien figurer.

La commission de sélection se composera du Président de la commission alpine, des deux cadres techniques et d'un représentant par secteur. En cas de litige, le président et les deux cadres techniques prendront la décision.

## Coq d'Or : 30 mars au 2 avril 2004 à Megève

Le programme détaillé figure dans le bulletin officiel de la FFS.

Les sélectionnés du CRMV seront connus après les épreuves du 20 mars 2005 à Gérardmer et suivant le classement Grand Prix du Massif des Vosges. Seront sélectionnés les 5 meilleures benjamines, poussines, et les 5 meilleurs benjamins et poussins.

Les jeunes sélectionnés devront impérativement loger avec le groupe, seront encadrés par les entraîneurs désignés, et le déplacement se fera dans les bus des centres (sauf au cas où un jeune arrivera d'une autre destination). Le non respect de ce règlement entraînera la non sélection du coureur qui sera automatiquement remplacé par le suivant sur la liste.

<b>GROUPES FIS 2003 / 2004</b>
--------------------------------

**Course FIS : ordre de priorité pour la participation aux courses et organisation des déplacements.**

**Courses FIS France - 4 places en FIS Elite et 5 places en FIS promotion - Coupe de France cadets**

- |    |           |           |
|----|-----------|-----------|
| 1. | AUER      | Sébastien |
| 2. | GILL      | Florian   |
| 3. | BLANCHARD | Thomas    |
| 4. | BOEGLIN   | Maxime    |

Si d'autres coureurs souhaitent participer à des courses FIS, une demande sera faite auprès du responsable des circuits FIS hommes.

Responsable FIS garçons et des inscriptions : J.J. LUTENBACHER

**FIS Dames** (pas de quota défini)

- |    |             |           |
|----|-------------|-----------|
| 1. | GOURGUILLON | Mathilde  |
| 2. | BARTHELME   | Camille   |
| 3. | MARCHAL     | Emilienne |
| 4. | DIDIER      | Léa       |

Responsable FIS Filles et des inscriptions : Christophe MOUGIN

En ce qui concerne le circuit féminin, il n'existe pas de quota de participation. Il est toujours possible pour les secteurs d'inscrire des filles non sélectionnées dans le groupe Pôle Espoir. Il est néanmoins souhaitable que le niveau de ces athlètes soit correct, l'objectif premier de ces circuits étant le haut-niveau (groupes nationaux, championnats ...).

<p><b>Critères et mise en place des groupes</b>  <b>Prise en charge par la commission alpine pour la saison 2005 / 2006</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Athlètes sélectionnés avec prise en charge par la commission alpine :

1. Athlètes sur les listes de haut-niveau
2. selon les critères définis par la commission alpine.

Cadets et cadettes : (1989 - sous 90 pts FIS pour les filles et sous 100 pts FIS pour les garçons)  
 (1988 - sous 70 pts pour les filles et sous 80 pts pour les garçons)

Juniors : (1987 - sous 50 pts pour les filles et sous 60 pts pour les garçons)  
 (1985 - sous 40 pts pour les filles et sous 50 pts pour les garçons)  
 (1984 - sous les 30 pts pour les filles et sous les 40 pts pour les garçons)

3. Athlètes ne rentrant pas dans les critères mais sélectionnés suite à des blessures ou dotés d'un potentiel.

<p><b>Cartes de gratuité (30)</b></p>
---------------------------------------

**Filles :**

BARTHELME	Camille	1986	AN Munster
GOURGUILLON	Mathilde	1987	AS Gérardmer
MARCHAL	Emilienne	1988	US Ventron
DIDIER	Léa	1989	SRD St Dié
BELISON	Louise	1990	SC La Bresse
BOTTLAENDER	Léa	1990	SC Le Bonhomme
PELLEGRIN	Elise	1991	US Ventron
STEINMULLER	Laurie	1991	SRD St Dié
BOTTLAENDER	Margot	1992	SC Le Bonhomme
BLANCHARD	Coline	1993	AS Gérardmer
COLIN	Charline	1994	US Bussang
GAMBERT	Aurélié	1994	SCE St Amarin

**Garçons :**

AUER	Sébastien	1985	SCR Thann
GILL	Florian	1987	AN Munster
BLANCHARD	Thomas	1988	AS Gérardmer
BOEGLIN	Maxime	1988	SCV Thann
SIMON	Marc	1989	SC Guebwiller
KEMPF	Gaéтан	1990	SK Tanet
SCHROEDER	Paul	1990	AN Munster
LEICHER	Pierre Baptiste	1991	SCV Thann
NOEL	Mathieu	1991	US Ventron
STRAUMANN	Adrien	1991	AN Munster
LEDUC	Maxime	1993	US Ventron
VOIRIN	Léo	1993	US Ventron
MANIGOLD	Ennérick	1994	SCV Thann
PAQUOTTE	Loic	1982	SK Tanet
AUER	Tom	1992	SCR Thann
EYFRIED	J. Sébastien	1987	SCR Thann
MOREL	Julian	1992	US Ventron

Les critères retenus pour l'obtention d'une carte gratuite de remontées mécaniques sur le Massif des Vosges pour la saison 2004/2005 sont de trois ordres :

- Les jeunes répondant aux critères de « sélectionnabilité » du Pôle Espoir et qui participent au programme d'accession au haut-niveau défini dans la politique sportive
- Les podiums du Grand Prix du Massif des Vosges chez les poussins (es), benjamins (es) et minimes, à la condition que l'athlète participe au programme d'entraînement défini par son entraîneur.
- Les cartes restantes seront attribuées par l'Equipe Technique Régionale en fonction des résultats de la saison écoulée ou de l'engagement de certains athlètes à progresser dans le ski.

## L'équipement pour la compétition

Quelques règles à prendre en compte pour les coureurs participant à des courses FIS et des courses nationales

Skis de compétition : (longueur minimale)

<u>Descente</u> :	hommes	215 cm	dames	210 cm / tolérance - 5 cm
<u>Super-géant</u> :	hommes	205 / tolérance - 5cm	dames	200 / tolérance - 5 cm
<u>Géant</u> :	hommes	185 / tolérance - 5 cm	dames	180 / tolérance - 5 cm
<u>Slalom</u> :	hommes	165	dames	155
<u>Pour les minimes garçons et filles</u> :	skis de super-géant	175 cm		
<u>Pour les benjamins et minimes</u> :	skis de slalom	130 cm		

Le marquage du rayon du ski est obligatoire

<u>Descente</u> :	hommes et dames mini 45 m de rayon
<u>Super-géant</u> :	hommes et dames mini 33 m Minimes mini 27 m
<u>Slalom géant</u> :	hommes et dames mini 21 m minimes mini 17 m benjamins mini 14 m

Hauteur ski - plaque : hommes et dames maxi 55 mm  
Benjamins et minimes 50 mm

Epaisseur des semelles de chaussures : hommes et dames maxi 45 mm  
Benjamins et minimes maxi 45 mm

Pour le Grand Prix du Massif des Vosges (minimes à masters) il a été décidé que les coureurs devront utiliser les skis adaptés aux différentes disciplines du ski (skis de slalom pour le slalom et skis de géant pour le géant). Pour toutes les épreuves du Massif des Vosges, les hauteurs « skis - plaques » et « chaussures » doivent être conformes au règlement ci dessus.

Combinaison pour les benjamins : sur le plan national et international les combinaisons sont autorisées, la commission alpine, réunie le jeudi 15 octobre 2004 a décidé d'accepter également sur le Massif des Vosges lors de compétition les combinaisons pour les benjamins.

## Inscription des coureurs au fichier de la FFS

L'inscription des coureurs au fichier de la FFS se fera par le site du CRMV comme la saison dernière, le seul petit changement concerne le paiement des frais : pour éviter une multitude de chèques, il sera demandé aux clubs de régler (1.50 Euro/coureur) en une fois, en fin de saison, à partir du 20 mars 2005 (voir annuaire 2004/2005).

Le Président de la commission alpine  
Jean Claude L'EPINGLE